



Pour défendre notre santé et les conditions de travail des salarié-e-s...



Tous dans l'action le 7 mars !

Après le succès de la mobilisation nationale du 8 novembre 2016 et face à la surdité du gouvernement, alors que la grogne monte dans beaucoup d'établissements la fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale a décidé d'une nouvelle journée d'action de grève et de manifestation le mardi 7 mars 2017.

La Coordination Régionale Santé et Action Sociale et l'Union Régionale Ile de France appellent toutes nos organisations à se saisir de cette journée de mobilisation.

Les personnels du sanitaire, du social et du médico-social seront de nouveau dans l'action pour défendre notre service de santé et leurs conditions de travail.

La tension monte dans les établissements étranglés par des restrictions budgétaires entraînant des suppressions de postes et des fermetures de lits. Ce qui engendre une offre de soins et de prises en charges, plus que réduites pour les usagers.

Parmi leurs revendications figure l'octroi de moyens financiers et humains suffisants pour permettre aux établissements hospitaliers, médico-sociaux et sociaux d'assurer leur mission de service public.

Aussi dans la continuité de l'exigence d'abroger la loi Travail, la Loi Santé, la CGT veut créer toutes les conditions pour s'opposer aux politiques « Hôstéri-taire » et de régressions sociales.

Ces lois continuent de dégrader violement les conditions d'accès aux soins, de casser l'hôpital public, elles aggravent les conditions de vie des populations et des professionnels-elles.

Ce mouvement de contestation refuse l'engrenage du découpage du patient en autant d'actes techniques et facturables, au dépend de l'approche humaine et globale.

Les professionnels-elles de santé action sociale avec la CGT revendiquent, de prendre le temps de bien exercer leurs missions qui sont : accueillir, expliquer, écouter, soigner et accompagner l'ensemble de la population.

La mobilisation de toutes et tous est indispensable pour, tout à la fois, combattre les projets gouvernementaux actuels et à venir, rejeter le pacte dit « de responsabilité » et faire grandir des perspectives solidaires et novatrices pour la santé et l'action sociale. Au-delà d'une refonte de notre système de santé, il nous faut exiger des mesures financières immédiates qui sont nécessaires.

Pour cela la CGT rappelle qu'elle a 5 exigences et 12 propositions.

5 exigences:

- 1. Le retrait de l'actuel cadre législatif et l'adoption d'une nouvelle loi cadre.**
- 2. Faire des dépenses de santé une priorité.**
- 3. Articuler les différents niveaux de prise en charge, non les mettre en concurrence .**
- 4. Sortir du « tout paiement à l'acte ».**
- 5. Réinscrire notre système sanitaire, médico-social et social dans la réponse à l'ensemble des besoins.**

12 propositions:

- 1. Inscrire la démocratie au cœur des territoires.**

2. Redéfinir un grand service public de la santé et de l'action sociale.
3. Des financement et rémunérations contractualisés sur la base d'objectifs de santé publique.
4. Développer la formation des professionnels .
5. Un contrôle public et indépendant des médicaments.
6. Réintroduire les instances délibérantes dans nos hôpitaux .
7. Soutenir les établissements surendettés et les sortir des établissements bancaires.
8. Revoir la santé au travail et scolaire en lui donnant plus de poids et moyens.
9. Moduler les cotisations sociales en faveur des entreprises qui créent de l'emploi.
10. Remettre en cause des exonérations de cotisation patronales.
11. Création d'une contribution assise sur les revenus fiscaux des entreprises.
12. Soumission à cotisation sociale dans le cadre du droit commun des revenus issus de l'intéressement et de la participation, et des PEE.

La CGT revendique un grand service public de la santé et de l'action sociale, qui remet l'humain au centre d'une prise en charge de haute qualité.

Les moyens financiers existent pour répondre à ces exigences.

Augmenter les ressources de la Sécurité Sociale pour financer l'évolution des besoins de Santé de toute la population, pour financer un système de santé solidaire, c'est possible.

Il faut partager les milliards !

En 2016, les entreprises ont bénéficié de 230 milliards de cadeaux fiscaux : 30 Mds d'exonérations de cotisations sociales, 10 Mds de CIR (Crédit Impôts Recherche), 21 Mds de CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi)... et 128 Mds dividendes ont été versées aux actionnaires.

Il est urgent de rompre avec cette logique ou l'argent va à l'argent. La richesse créée par le travail doit servir à répondre aux besoins sociaux et à financer la Sécurité Sociale !

Mardi 7 mars 2017: journée d'action, de grève et de manifestation !

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

.....Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....



A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr